L'ÉCOLE À L'ÉTUDE DU 10^E COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE CRÉOLE

Pas de bilinguisme en Martinique

L'île aux fleurs n'est pas encore près de faire des maths en créole. Pourtant, le créole n'est pas exclu des formations de l'IUFM (Institut de formation des maîtres). Deux universitaires ont dressé un tableau en demi-teinte de l'avancée du créole à l'école. samedi.

'école était au centre des débats du deuxième jour du colloque international des études créoles samedi dernier à Saint-Gilles. Après une présentation de la situation à la Réunion par Évelyne Pouzalgues, chargée du dossier au rectorat, deux tables rondes ont évoqué l'exemple martiniquais. Un responsable de l'IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres) de la Martinique, Robert Nazaire, et un chercheur allemand, Ursula Reutner, faisaient part de leurs expériences.

Malgré l'éloignement, l'île aux fleurs ressemble à sa cousine de l'océan Indien : le bilinguisme, d'accord, mais pas pour tout de suite.

Selon la sociolinguiste allemande, les Martiniquais ne veulent pas d'un système bilingue créole-français à l'école. "Lorsque j'ai interrogé les étudiants sur la question, ils me répondaient que c'était très drôle, ou alors ils étaient inquiets en pensant à ceux qui ne parlaient pas le



L'universitaire allemande, Ursula Reutner (à g.), et le conseiller pédagogique de l'IUFM, Robert Nazaire (à d.), ont évoqué l'exemple martiniquais, dont on ne peut dire qu'il présente une "avance" sur la Réunion (photo X.A.).

créole, comme les métropolitains. Tous sont tombés d'accord pour dire qu'actuellement un enseignement bilingue n'est pas possible."

PAS "D'AVANCE" MARTINIQUAISE

Les enquêtes de terrain montrent que le public martiniquais n'est pas prêt. Sur l'île, trois lycées et dix collèges préparent à l'option de créole. Il s'agit de cours facultatif de langue. Peu d'élèves choisissent cette option qui ne fait pas le poids face à d'autres matières. Pour ceux qui l'ont suivie, "une fois arrivés en terminale, après quatre à cinq ans de

cours, explique M^{me} Reutner, ils ont toujours des problèmes pour prendre la parole devant leur prof."

L'IUFM ne s'y est d'ailleurs pas trompé. Robert Nazaire a indiqué que les stagiaires de première année ne suivaient des cours de créole que pour préparer les deux concours de professeur des écoles : celui d'option créole ou celui, plus spécialisé, de langue et culture régionales.

En deuxième année, a décrit le responsable pédagogique, les professeurs de l'IUFM de Martinique conseillent fortement de suivre les cours de créole. "Dans chacune des matières, en littérature par exemple, le créole est abordé par le biais d'informations sociolinguistiques", a confié M. Nazaire.

Il ne parle pas "d'avance" martiniquaise sur ses cousines créoles. Si la culture créole investit de plus en plus les formations de l'IUFM, le conseiller pédagogique ne pense pas qu'il s'agit d'un modèle. Dans ce domaine, chacun avance selon les besoins. Les frontières sont d'ailleurs très poreuses entre les instituts de formation.

Le créole a été lancé à l'IUFM de la Martinique il y a plus de dix ans par Lambert Félix Prudent... maintenant professeur à l'IUFM de la Réunion.

Xavier Ameilhaud